SCOT DU GRAND ROVALTAIN

SCHÉMA DE COHÉRENCE TERRITORIALE · ARDÈCHE · DRÔME
ROMANS · VALENCE · TAIN

Monsieur le Maire
Frédéric SAUSSET
Mairie
BP 92
07 301 TOURNON-SUR-RHONE Cedex

Rovaltain, le 25 SEP. 2017

Nos réf : LB-OB/JF - 76
Objet : Projet de PLU – Avis du syndicat mixte du SCoT

Monsieur le Maire,

Vous avez transmis à notre syndicat le projet de Plan Local d'Urbanisme de votre commune pour recueillir son avis.

Au vu des orientations et objectifs du Schéma de Cohérence Territoriale du Grand Rovaltain et après l'analyse de la commission, notre bureau syndical a examiné le 15 septembre dernier votre projet de PLU ayant fait l'objet d'une présentation en séance par vous-même et le responsable de votre service urbanisme.

Notre bureau syndical a noté l'excellente qualité de la réflexion et du travail accompli.

Après en avoir délibéré, il a émis un avis favorable sur votre projet de PLU comme indiqué dans la délibération ci-jointe.

Par ailleurs, nous vous suggérons de prendre en compte les remarques suivantes :

- Le périmètre de l'OAP du secteur de Champagne devrait être rendu cohérent avec le zonage de la zone AUi correspondante ;
- Le développement d'activités et d'accueil touristiques dans l'espace rural de votre comme (le plateau) est cohérent avec les orientations et objectifs du SCoT et apporterait une forte valeur ajoutée pour l'attractivité et le développement durable notre territoire ; toutefois les éléments de projet sur les secteurs Domaine de Charay et Monaud paraissent insuffisamment définis à ce stade pour justifier leur classement respectivement en zone AUt et en STECAL ;
- Le rapport de présentation devrait faire apparaitre les enjeux liés aux déplacements et mobilités de manière plus précise et notamment identifier les aires de covoiturages existantes ou en projet ;
- L'entrée de ville dans le secteur vallée du Doux, repérée dans le DOO du SCoT, mériterait d'être identifiée dans le PLU.

Restant à votre disposition pour toute précision, je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire parvenir au syndicat mixte le dossier du PLU approuvé (en format numérique).

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sincères salutations.

Le Président

SCOT Syndicat Mixte ROVALTAIN - DRÔME - ARDÈCHE

Lionel BRARD

PJ : Délibération du bureau syndical du 15 septembre 2017

Syndicat mixte Scot Rovaltain Drôme-Ardèche • www.scotrovaltain.fr
Téléphone: 04 75 55 05 32 • Télécopie: 04 75 40 67 20 • e-mail: contact@scotrovaltain.fr
Immeuble le Rhovalparc • 1, avenue de la gare • Ecoparc Rovaltain • BP 15191 • 26958 Valence cedex 9

DEPARTEMENT de la DROME
SYNDICAT MIXTE du SCoT ROVALTAIN-Drôme-Ardèche
1, avenue de la Gare – Quartier de la Gare
26300 ALIXAN

n°B17-12

DECISION du BUREAU SYNDICAL du SCoT ROVALTAIN Drôme-Ardèche

Le **15 septembre 2017** à 8H30 se sont réunis à Alixan les membres du bureau
Etaient présent(e)s : Xavier ANGELI, Lionel BRARD, Jean-Louis BONNET, Michel BRET, Michel BRUNET, Christian GAUTHIER, Philippe LABADENS, Patrick PRELON, Gérard REVOL, Bénédicte ROSSI, Franck SOULIGNAC, Jean-Paul VALETTE, Jean-Louis VASSY
Etaient excusé(e)s : Jacques DUBAY, Fabrice LARUE, Marlène MOURIER, Jacques PRADELLE

Date de convocation : 6 septembre 2017 - Nombre de délégués en exercice : 17 - Nombre de délégués présents : 13 - Nombre de pouvoirs : 0

Objet : Avis du Syndicat mixte sur le projet de Plan Local d'Urbanisme arrêté le 8 juin 2017 de la commune de Tournon-sur-Rhône.

Vu la délibération n°16-16 du comité syndical approuvant le Schéma de Cohérence Territoriale,

Vu la délibération n°17-20 du comité syndical déléguant au bureau syndical les avis sur les Plans Locaux d'Urbanisme,

Vu le projet de Plan Local d'Urbanisme transmis au SM SCoT le 26 juin 2017,

Vu les remarques de la commission sur les documents d'urbanisme réunie le 7 septembre 2017,

Entendu l'analyse technique du syndicat mixte au regard des dispositions du DOO,

LE BUREAU SYNDICAL,

après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés soit 13 voix pour,

DÉCIDE :

de donner un avis favorable sur le projet de PLU de Tournon-sur-Rhône.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

SCOT Syndicat Mixte ROVALTAIN - DROME - ARDECHE

Le Président

Lionel BRARD

AR CONTROLE DE LEGALITE : 026-200025427-20170915-B17_12-DE
en date du 22/09/2017 ; REFERENCE ACTE : B17_12